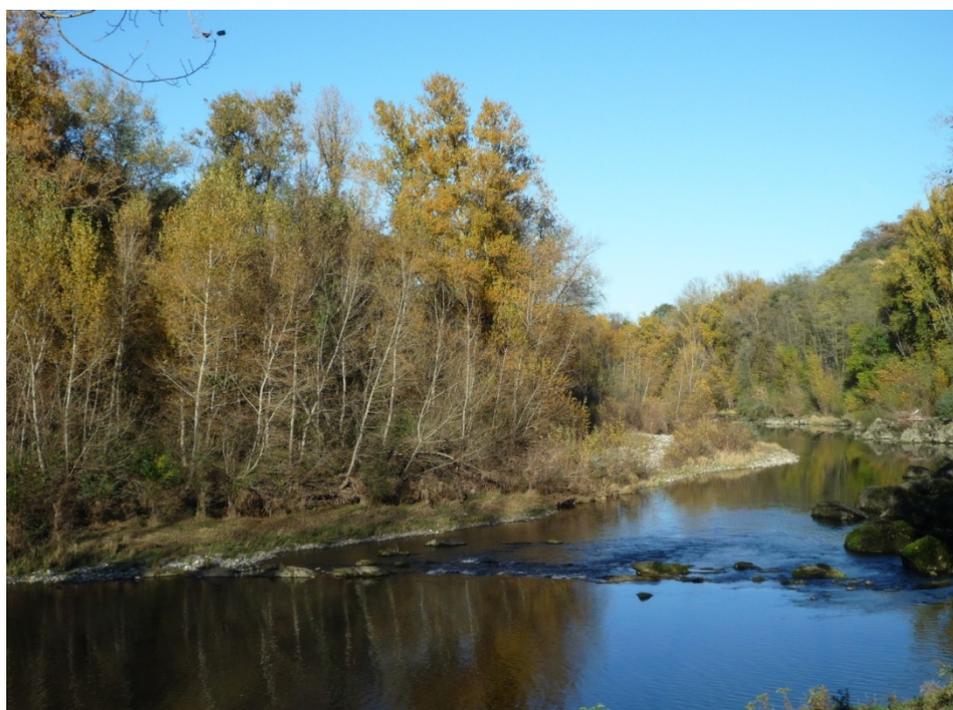


Vivre à Mauran



N° 98
Décembre 2015

Site internet de MAURAN: www.mairie-mauran31.fr

Le mot du Maire

Chers Mauranaïses, chers Mauranaïsi,

Une fois encore, une fois de trop, les quelques lignes de ce mot du maire sont marquées, entachées, par les attentats du dernier vendredi 13 de ce mois de novembre à Paris. Quelles réactions avons-nous eu devant de tels évènements ?

Ce moment tragique qui nous inspire à tous horreur et colère devrait pourtant nous aider à aller vers plus d'altruisme et de fraternité en général, et en particulier dans notre petit village de Mauran.

Il faut cultiver le plaisir de vivre ensemble, savourer les bons moments de la vie plutôt que de se laisser envahir par l'angoisse et la peur comme le voudraient les terroristes.

Nous sommes préoccupés par nos tâches quotidiennes, nos modes de vie stressants. Il faut redécouvrir cette sagesse qui nous permet de cultiver la vie dans tout ce qu'elle offre de bon, de joyeux, de positif.

Nous avons besoin de l'autre et l'autre de nous, de notre force, de notre confiance et de notre gaïté. L'échange ne coûte pas un centime et peut rapporter gros !

Nous sommes certes différents, pourtant nous vivons sur le même territoire, nous respirons le même air et la Garonne qui coule sous le pont de Mauran est notre décor quotidien. Les voisins ne sont pas des inconnus, nous les connaissons, nous les rencontrons, ... nous les critiquons. Coluche disait : « pour critiquer les gens il faut les connaître et pour les connaître il faut les aimer ».

Pour favoriser ces rencontres dont nous avons tant besoin, un certain nombre de manifestations sont organisées dans notre village.

Oublions la télé ... un peu et profitons de toutes les occasions pour faire vivre notre village.



Votre Maire
Daniel Corrège

Elections régionales 2015

Source: [site internet « interieur.gouv.fr »](http://interieur.gouv.fr) du Ministère de l'Intérieur



Les élections régionales auront lieu les **6 et 13 décembre 2015** en France.

A partir du 1er janvier 2016, en application de la loi 2015-29 du 16 janvier 2015, la France sera organisée en 13 régions métropolitaines créées à partir des 22 anciennes dont certaines ont fusionné, sans modification des départements qui les composent.

La réforme territoriale a pour objectif de rendre l'État plus efficace en **renforçant les capacités de pilotage stratégique au niveau des grandes régions**.

Elle s'accompagne d'une **modernisation de la Fonction Publique**, avec comme objectifs l'amélioration de la qualité du service public, son accessibilité dans tous les territoires et le renforcement de la cohésion sociale territoriale.

Qui peut voter ?

Pour voter aux élections régionales, il faut être de nationalité française, âgé de 18 ans révolus, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur la liste électorale d'une des régions ou collectivités concernées par ce scrutin.

Pour qui vote-t-on en décembre prochain ?

Les conseillers régionaux sont élus sur des listes de candidats comportant des sections départementales, ce qui permet à chaque département d'être représenté au sein de l'assemblée régionale.

Ils sont **élus pour six ans**.

Seront ainsi élus :

Les 1671 conseillers régionaux des 12 nouvelles régions métropolitaines (hors Corse)

Au premier tour :

La liste qui recueille la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un quart des sièges à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur (art. L338).

Les autres sièges sont répartis selon la règle de la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

Au second tour :

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, il est procédé à un second tour.

Seules sont autorisées à se présenter les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour. Par ailleurs, entre les deux tours, les listes peuvent être modifiées, notamment pour fusionner avec des listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

La répartition des sièges se fait selon les mêmes règles que pour le premier tour, à ceci près que la majorité absolue n'est plus requise.

La loi du 6 juin 2000 implique que les listes de candidats soient constituées selon un principe de parité stricte.

Les départements dont la population est inférieure à 100 000 habitants doivent disposer d'au moins 2 conseillers régionaux, contre 4 pour les départements dont la population est égale ou supérieure à 100 000 habitants.

Elections régionales 2015 : cas particulier de notre région

Nouvelle Région Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées



Source Insee :

Sur la base des populations légales au 1^{er} janvier 2012, la future région Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées compte 5 626 900 habitants. À ce titre, c'est la 5^e des 13 régions métropolitaines qui devraient être mises en place au 1^{er} janvier 2016 (cf. encadré). Elle se situe juste derrière Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes (ALPC). Entre 2007 et 2012, sa population augmente de 51 100 habitants chaque année, à un rythme presque deux fois supérieur à celui de la métropole (+ 0,9 % contre + 0,5 %). La future région se classe ainsi au 2^e rang des régions les plus dynamiques de métropole, derrière la Corse (+ 1,1 %). Ce rythme soutenu se maintient à ce niveau depuis 30 ans.

Avec une superficie de 72 724 km², c'est la 2^e des futures régions (derrière ALPC) ; elle est plus vaste que 13 pays de l'Union européenne. Sa densité de population est modeste : 77 habitants au km², contre 117 en métropole. Cette moyenne cache de grandes disparités : la population se concentre sur le littoral et dans un très large périmètre autour de Toulouse, alors que le massif pyrénéen et de grands espaces du Massif Central sont très peu peuplés.

Toulouse est la plus grande commune de la nouvelle région avec 453 300 habitants, devant Montpellier (268 500 habitants). Deux autres communes, Nîmes et Perpignan, dépassent les 100 000 habitants. L'agglomération toulousaine, unité urbaine de 906 500 habitants, est aussi la plus importante de la future région. Son aire urbaine, la 3^e de province, rassemble 1,270 million d'habitants et s'étend sur six départements. Celle de Montpellier (570 000 habitants) est la 13^e de province. L'aire urbaine d'Avignon (Paca) déborde en LRMP où elle compte plus de 50 000 habitants.

Domaines de compétence de la Région (source vie-publique)

- Economie, recherche et innovation au service de l'emploi
- Education, enseignement supérieur et formation
- Transports
- Aménagement numérique et Très Haut Débit
- Transition écologique et énergétique
- Culture, sport, santé et solidarités

Les candidats de notre région :

Dominique Reynié (Les Républicains), **Carole Delga** (PS), **Jean-Claude Martinez** (Force France Sud, La Région, La France, La Vie), **Christophe Cavard** (Le Bien commun), **Gilles Fabre** (Nouvelle donne), **Yvan Hirimiris** (Union populaire républicaine), **Philippe Saurel** (Citoyens du midi), **Louis Aliot** (FN), **Gérard Onesta** (Nouveau monde en commun), **Damien Lempereur** (Debout la France), **Sandra Torremocha** (Lutte ouvrière).

Manifestations de ces derniers mois

Course de caisses à savon, samedi 3 et dimanche 4 Octobre



Le week-end des 3 et 4 Octobre, à Mauran, la côte du Picon fut le théâtre d'une bien étrange course: une course de « caisses à savon ».

Cette course était organisée par la Fédération Nationale des Sports d'Inertie. En fait les « caisses à savon » regroupent différents engins qui roulent sans moteur. Les caisses à savon proprement-dite ont quatre roues, les « trike-drifts » 3 Roues et enfin les « street-sled » sont des planches à roulettes sur lesquelles le pilote est allongé et descend avec la tête en avant. Tous ces pilotes bien évidemment ont des casques et diverses protections. Le spectacle était au rendez-vous, l'ambiance très sympathique. Tous les pilotes cherchaient à aller le plus vite possible sans oublier quelques figures acrobatiques. Un évènement insolite pour Mauran qui avait jadis connu des courses de côte. Les caisses à savon, elles, plus écologiques sont dans l'ère du temps. Rendez-vous est pris pour 2016.

Vide grenier d'automne, dimanche 25 octobre

Pour une fois les dieux nous ont épargnés de la pluie et nous ont offert une journée magnifiquement douce et ensoleillée. Ce fut un vide-grenier sympa avec une quarantaine d'exposants. Fréquentation soutenue le matin. Par contre l'après-midi, les badauds ne se sont pas précipités. La Buvette a pu nourrir bon nombre de participants et régaler ceux-ci avec la saucisse cuite au barbecue. Les bénévoles aux fourneaux: Evelyne, Christian, Olivier et Serge ont rempli leur contrat. Une belle manifestation pour notre village.



Halloween des enfants et soirée jeux, samedi 31 Octobre



Les enfants déguisés avaient rendez-vous devant la mairie à 17h00 où un goûter leur a été servi avant de faire le tour du village pour recueillir les bonbons tant attendus à cette occasion.

A la fin du défilé, la petite troupe s'est retrouvée à la salle des fêtes pour procéder au partage équitable des friandises récoltées.

A 19h00, ce même jour, les grands et les petits se sont retrouvés autour d'un repas. Chacun avait apporté un ou plusieurs plats à partager avec les autres. Le Comité des Fêtes avait offert le kir et le vin. La soirée s'est prolongée avec l'organisation de jeux de société dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Cérémonies du 11 Novembre

Ne nous méprenons pas ! La guerre perdure.

En 1911, Mauran comptait 236 habitants, 60 sont partis à la guerre, 12, ne sont pas revenus : un lourd tribut pour le village.

Lors de la commémoration de l'armistice de 1918, le maire Daniel Corrège indiquait à ses administrés présents : « Ne nous méprenons pas ! La guerre perdure. Certes pas chez nous, mais pas très loin... Nous devons garder les yeux ouverts sur les menaces qui pèsent sur notre démocratie, sur les dérives de discours démagogiques qui cachent les vrais enjeux. »

Je ne pensais pas que ce **vendredi 13 Novembre**, cette guerre nous rattraperait sur notre territoire, ajoutait-il ces derniers jours.



Soirée escargolade et Gaillac nouveau, samedi 21 Novembre

Pour la deuxième année consécutive, le Comité des Fêtes et des Sports organisait une soirée escargolade et vin nouveau. Cette fois-ci, le beaujolais avait été remplacé par du Gaillac pour promouvoir les vins du sud-ouest. Pas moins de 90 personnes avaient fait le déplacement pour cette soirée. Après l'assiette de charcuterie, les escargots préparés et cuisinés avec une sauce tomate bien relevée par les gérants de la ferme hélicicole de Barjac (09) ont fait une entrée remarquée. Accompagnés de frites, ils ont fait le bonheur des convives. Tarte aux pommes et café étaient servis pour clôturer le repas. Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous. Un grand merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour que cette manifestation soit un succès.



Manifestations à venir

Programme des prochaines manifestations pour l'année 2015/2016

Soirées Jeux: tous les deuxièmes vendredis de chaque mois à 20h30

Repas des anciens et Noël des enfants: Dimanche 20 Décembre (repas 12h00, Noël enfants 15h00)

Concert de Noël en l'église de Mauran: Mercredi 23 Décembre, entrée libre, à 20h30

Réveillon de la Saint Sylvestre: Jeudi 31 Décembre

Présentation des Vœux par le Conseil Municipal: Samedi 9 Janvier 2016 à 17h30

Etat civil

Nos plus sincères condoléances aux familles de ces hommes qui étaient attachés à Mauran.

- Décès de Monsieur **Lorenzo TERREN** le 8 Octobre 2015
- Décès de Monsieur **Bartolomé HERRERO** le 6 Novembre 2015
- Décès de Monsieur **Louis CAPMAN** le 25 Novembre 2015



Toutes nos félicitations aux heureux parents de Pablo DINNAT, né le 21 Septembre 2015



Bienvenue à ..

Madame **Claire COIGNAUD**, quartier La Gourgue

Infos pratiques

Ouverture de la bibliothèque communale:

La **bibliothèque de Mauran** a été ouverte officiellement le **samedi 14 Novembre 2015**. Ce jour là, la fréquentation a été particulièrement élevée car pas moins de 10 inscriptions ont été enregistrées.

La **permanence de la bibliothèque est assurée par des bénévoles les deuxièmes samedis et les quatrièmes mercredis de chaque mois, de 15h00 à 17h00** (voir calendrier page 10). La bibliothèque aménagée dans une **pièce dédiée au premier étage de la Mairie** est un espace convivial dans lequel vous pouvez vous installer confortablement pour consulter la bibliographie ou lire en toute quiétude.

Plus de 700 livres en tout genre (dont une centaine prêtée par la Médiathèque de Cazères) sont à la disposition de nos lecteurs. Romans, livres de jeunesse, livres pratiques, livres d'histoire et biographies devraient satisfaire le plus grand nombre.



Modalités et conditions de prêt

- Pour emprunter les livres et documents, il faut être adhérent.
- Le prêt à domicile est consenti pour une caution familiale de 10 € pour les Mauranais, et de 20 € pour les vacanciers, restituée à la fin du séjour.
- A l'inscription, veuillez présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.
- Les enfants de moins de 15 ans doivent pour s'inscrire, être accompagnés de leurs parents.
- Les usuels (dictionnaires, encyclopédies) ainsi que certains documents anciens sont exclus du prêt et doivent être consultés sur place.
- La durée maximum d'emprunt est de 4 livres pour 4 semaines.

Règlement intérieur de la bibliothèque : à consulter sur place

Tarifs location salle des fêtes :

Pour les mauranais	½ journée (12h)	40 €
	1 journée (24h)	60 €
	du vendredi 14h au lundi avant 12h	80 €
Pour les personnes ne résidant pas à Mauran mais payant une taxe foncière à Mauran	du vendredi 14h au lundi avant 12h	130 €
Pour tous les autres cas	1 journée (24h)	200 €
	du vendredi 14h au lundi avant 12h	300 €
Location camion frigo (exclusivement associé à location salle des fêtes)		60 €

À ces tarifs, il faut ajouter : l'électricité : **0.19 € le Kwh**, **avance location : 150 €**, **caution (dégâts + ménage) : 1 000 €**

Rappel règles d'urbanisme: Depuis avril 2013, les règles de construction sur la commune de Mauran sont régies par un PLU (Plan Local d'Urbanisme). A cet effet toute construction (maison, modification de façade, hangar, garage, abri, changement de destination du local etc...) doivent faire impérativement l'objet d'une autorisation d'urbanisme. Renseignez-vous en Mairie.

Recettes, astuces et plus ...

Recette du gâteau aux noix de Mamie Yvonne

Pour 6 personnes, préparation: 40 mn, cuisson : 30 mn

Ingrédients :

Gâteau	Glaçage :
<ul style="list-style-type: none"> - 15 g de beurre - 1 cuiller de farine - 140 g de beurre - 140 g de sucre - 150 g de noix moulues - 70 g de farine - 3 blancs d'œuf 	<ul style="list-style-type: none"> - 3 jaunes d'œuf - 140 g de sucre glace - ½ paquet de sucre vanillé



Préparation :

- Pour commencer travailler le sucre et le beurre dans une terrine.
- Ensuite, mélanger les noix moulues et la farine dans un bol.
- Puis, battre les blancs en neige bien ferme.
- Alors, incorporer délicatement à cette préparation le contenu de la terrine et celui du bol.
- Ainsi, vous obtiendrez une pâte onctueuse.
- Beurrer un moule, le fariner légèrement et étaler la pâte ainsi obtenue.
- Enfin mettre au four à feu doux (Thermostat 4 -5) et laisser cuire 35 mn.

Une fois le gâteau cuit, **attendre 20 mn avant de préparer le glaçage.**

Pour cela mélanger les jaunes d'œuf, le sucre vanillé et le sucre glace dans une casserole. Faire cuire quelques minutes à feu doux tout en remuant énergiquement.

Pour finir verser le glaçage sur le gâteau. Il faut être rapide sinon le glaçage prend avant la fin de l'opération.

Astuces de nettoyage

Filtres de la hotte aspirante : Passez-les régulièrement au lave-vaisselle. S'ils sont très sales, saupoudrez-les avec du bicarbonate avant de les charger dans le lave-vaisselle.

Chewing-gum : Passez un glaçon dessus, il devrait se décoller facilement. S'il fait de la résistance, un petit coup de dégrissant en aérosol (4 fonctions, 3-en-1 ou autre) et le tour est joué.

Nids de frelons asiatiques dans la commune



Information : un total de cinq (5) nids de frelons asiatiques a été détruit récemment dans la commune de Mauran. Trois (3) ont été détruits par la municipalité, deux (2) ont été détruits par des particuliers (1 au centre village et 1 aux Longats). N'hésitez pas à signaler un nouveau nid à la Mairie.

Calendrier utile, prochain quadrimestre

Jours de ramassage déchets, soirées jeux et bibliothèque

Décembre 2015	Janvier 2016	Février 2016	Mars 2016
01 M	01 V Jour de l'An	01 L Encombrants	01 M
02 M	02 S	02 M	02 M
03 J	03 D	03 M	03 J
04 V	04 L Encombrants	04 J	04 V
05 S	05 M	05 V	05 S
06 D	06 M	06 S	06 D
07 L Encombrants	07 J	07 D	07 L Encombrants
08 M	08 V Soirée Jeux	08 L Déchets verts	08 M
09 M	09 S Bibliothèque	09 M	09 M
10 J	10 D	10 M	10 J
11 V Soirée Jeux	11 L Déchets verts	11 J	11 V Soirée Jeux
12 S Bibliothèque	12 M	12 V Soirée Jeux	12 S Bibliothèque
13 D	13 M	13 S Bibliothèque	13 D
14 L Déchets verts	14 J	14 D	14 L Déchets verts
15 M	15 V	15 L Encombrants	15 M
16 M	16 S	16 M	16 M
17 J	17 D	17 M	17 J
18 V	18 L Encombrants	18 J	18 V
19 S	19 M	19 V	19 S
20 D	20 M	20 S	20 D
21 L Encombrants	21 J	21 D	21 L Encombrants
22 M	22 V	22 L Déchets verts	22 M
23 M Bibliothèque	23 S	23 M	23 M Bibliothèque
24 J	24 D	24 M Bibliothèque	24 J
25 V Noël	25 L Déchets verts	25 J	25 V
26 S	26 M	26 V	26 S
27 D	27 M Bibliothèque	27 S	27 D Pâques
28 L Déchets verts	28 J	28 D	28 L Lundi de Pâques
29 M	29 V	29 L	29 M Déchets verts
30 M	30 S		30 M
31 J	31 D		31 J

Déchets verts à partir de 13h00	Encombrants à partir de 13h00	Soirées jeux à partir de 20h30	Bibliothèque De 15h00 à 17h00
---	---	--	---

Poème

*Borné, l'homme plus cruel qu'un taureau de Carthage
Veut pour sa soif de sang, l'enfant et son image.
Sans jamais comprendre les oracles d'un Dieu,
Les séditieux bornés en ce terrestre lieu
Suivent le vent glacé de l'horreur des combats,
Dont la raison souvent s'y brise en éclats.
Devant mon papier blanc, je songe sans rien voir,
Mon âme est une énigme au gouffre vaste et noir
Et résonne en souffrance l'alarme de la guerre
Dont la poudre et le feu s'étendront sur la terre.
Les enfants sonneront ! Mais je n'entendrai pas,
Accablé de douleur, je traînerai mes pas.
Et ce dieu si cruel que sa rigueur outrage,
Son miroir se ternira dans un affreux carnage.
Ils pensaient que jamais de pareilles choses
Viendraient hanter le rêve étrange et grandiose
De leurs petits-enfants chérissant la nature,
Interrogeant les cieux pour une liberté pure.
Vers vous : Ô morts sublimes au nom gravé sur pierre,
Que j'écris ce poème du fond de la misère.
J'ai mon cœur pour pleurer, ma foi comme réconfort,
Pour unique ornement : la souffrance et la mort.*

Guy Arnaud